



## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête Panel Politique de la Ville (PPV)

#### Quatrième vague

*Service producteur* : Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV))

**Opportunité** : avis favorable émis le 24 mars 2009 par la formation Démographie, conditions de vie Réunion du Comité du label du 29 janvier 2014 (Commission Ménages)

L'enquête Panel Politique de la Ville (PPV) a été mise en place par le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV), à la demande de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) afin d'étudier les conditions de vie et les revenus des habitants des quartiers de la politique de la ville. L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des dépôts et consignation (CDC), le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et l'Union sociale pour l'habitat (USH) sont également partenaires de l'enquête PPV.

La dimension panel de l'enquête vise à appréhender certains aspects de la mobilité résidentielle au sein de ces quartiers, la perception des habitants vis-à-vis des politiques publiques mises en œuvre et leur impact sur la trajectoire de vie des bénéficiaires. Elle est essentielle à la compréhension des effets des programmes de la politique de la ville sur les individus au-delà de leur temps de présence dans le quartier.

L'apport de ce projet réside également dans son approche pluri-thématique. L'enquête PPV propose pour la première fois une approche véritablement transversale auprès d'un même ménage. Ce faisant, elle permettra d'identifier d'éventuels liens de causalité entre différents aspects de la vie quotidienne comme, par exemple, les conditions de logement et la sécurité dans le quartier, l'emploi et le parcours scolaire des enfants et des jeunes adultes scolarisés.

Le Panel Politique de la Ville (PPV) est une enquête auprès des ménages habitant, ou ayant habité à la première interrogation, en zones urbaines sensibles (Zus), et des personnes vivant dans ces ménages âgées de 16 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier de la date de l'enquête.

Il est prévu quatre interrogations annuelles qui se dérouleront en face à face sous Capi. Toutes les personnes du ménage âgées de 16 ans ou plus enquêtées lors de la première vague seront interrogées à chacune des vagues du panel pendant 4 ans.

La 1<sup>ère</sup> vague de l'enquête PPV s'est tenue en 2011 dans une quarantaine de quartiers de France métropolitaine classés en Zone urbaine sensible. Au final, cette vague a permis l'interrogation de 1 250 ménages soit un échantillon de plus de 2 000 individus répondants.

La 2<sup>ème</sup> vague du panel de l'enquête PPV a lieu en 2012. Il a été prévu pour la 2<sup>ème</sup> vague d'augmenter l'échantillon de plus de 500 ménages supplémentaires. Au final, cette vague a permis l'interrogation de 1 830 ménages (dont 868 nouveaux ménages) pour près de 3 000 individus.

Afin de minimiser l'attrition inter-vagues, le SGCIV a inscrit depuis le début dans son dispositif PPV deux relances téléphoniques auprès des ménages interrogés. Ces relances téléphoniques s'opèrent par questionnaire d'une durée de 5 minutes environ. Elles ont lieu tous les 4 mois entre deux vagues de collecte.

La 3<sup>ème</sup> vague du panel a eu lieu en 2013. Les questionnaires ménage et individu de la 3<sup>ème</sup> vague ont gardé la même structure thématique, à une exception près : un nouveau module sur « implication et participation électorale » a été introduit dans le questionnaire individu.

**La 4<sup>ème</sup> vague et dernière vague du panel aura lieu dans le courant de l'année 2014.** Pour l'essentiel, les questionnaires ménage et individu sont depuis la deuxième vague relativement stabilisés aussi bien du point de vue transversal que longitudinal.

Lors de la 3<sup>ème</sup> vague, deux modifications principales ont été ajoutées aux questionnaires ménage et individu : des questions liées à la collecte d'adresses relais au sein du questionnaire ménage pour récupérer un maximum de coordonnées de personnes susceptibles de renseigner si un ménage était perdu lors de la 4<sup>ème</sup> vague et dernière vague. Et, un nouveau module sur la participation à la vie locale et institution. Ces ajouts ne seront pas repris dans la 4<sup>ème</sup> vague du PPV. Ces deux modifications seront retirées en 4<sup>ème</sup> vague.

Pour la collecte 2014, des ajouts de modules et de questions portant à la fois sur les questionnaires ménage et individu sont prévus :

- un module sur les comportements énergétiques des ménages résidant en Zus. Ces comportements seront tout d'abord analysés sous l'angle du chauffage du logement : de quels modes de chauffage, le ménage dispose pour chauffer son logement ? Avec quelle énergie ? Quel est le poids de la facture d'électricité par rapport aux revenus du ménage ? De même quel est le cas échéant, le poids de la facture de gaz sur les revenus du ménage ? Cette partie figurera entre le module L et le module M.
- des questions portant sur la consommation d'essence pour les ménages disposant d'au moins une voiture ou d'un deux-roues et notamment l'impact de ce coût sur les revenus. Ces nouvelles questions seront insérer entre le module F et le module G du questionnaire ménage.
- Un module « bien-être » qui permettra à la fois de mesurer un niveau général de bien-être pour les habitants des quartiers mais également d'identifier quels sont les déterminants à ce bien-être général et notamment dans quelle mesure les éléments de politiques de la ville peuvent avoir une incidence. Ce module ne sera posé qu'aux individus réellement interrogés en excluant donc ceux qui le sont par un proxy.

Des publications ont été réalisées à partir des données pondérées de la vague 1 de PPV et dans le cadre du rapport 2013 de l'Onzus. Deux articles figurant ainsi dans ce rapport sont directement issus des données redressées de PPV. Ces articles portent sur :

- les conditions de vie en Zus : le lien avec la rénovation urbaine
- trois angles de vue sur les jeunes vivant en Zus.

D'autres résultats seront diffusés dans les publications de l'Observatoire national des Zus

~~~

Le Comité du label émet **des recommandations fortes** :

- Le Comité attire l'attention du service sur l'importance de l'exercice d'un **contrôle très strict** sur le prestataire de la collecte, notamment sur le respect de l'amplitude de **la plage de la collecte**, afin d'éviter les écueils de la vague précédente (3<sup>ème</sup> vague).
- Le service devra définir très précisément les conditions de **mobilisation des échantillons additionnels** et en tirer des instructions pour le prestataire, afin d'éviter les risques de biais de sélection observés lors des vagues antérieures. Ces instructions devront figurer très clairement - ainsi que les pénalités assorties - dans le CCTP.
- Pour cela, un suivi extrêmement fin de la collecte devra être mis en place tout au long de la 4<sup>ème</sup> vague de PPV afin d'en assurer toute la qualité statistique.

### **Méthodologie de l'opération**


- Le Comité prend note de tous les efforts effectués par le service pour limiter l'attrition (relances téléphoniques, lettre de vœux...); toutefois, des difficultés importantes liées à l'attrition et à la non-réponse demeurent.
- Par conséquent, il est demandé au service de rester vigilant et de maintenir une attention très soutenue sur les méthodes d'exploitation des données (calcul des pondérations transversales et longitudinales notamment).
- Le Comité suggère au service de continuer à prendre conseil auprès du Département des méthodes statistiques (DMS) et d'informer celui-ci des difficultés soulevées lors de la séance du Comité du label sur les risques de biais de sélection antérieurs, afin que les traitements statistiques les plus appropriés puissent être mis en œuvre.

- Concernant le traitement de la non-réponse, le Comité propose que des alternatives méthodologiques soient testées, notamment sur l'utilisation ou pas de groupes homogènes de réponse.
- Et, plus généralement, le service est encouragé très fortement à décrire dans un document méthodologique toutes les étapes statistiques des traitements des différentes vagues, capitalisant l'ensemble des travaux et réflexions méthodologiques qui ont été menés. A plus long terme, si une opération de même type était de nouveau envisagée, le service est invité à réfléchir à la mise en place de méthodes alternatives (enquêtes en coupe, réinterrogations plus espacées, interrogations rétrospectives...).
- Sur le questionnaire Ménage, page 140, question E2, compléter « Si nécessaire, préciser qu'il faut inclure les remboursements du capital et des intérêts » avec « *et des assurances* ».
- Sur le questionnaire auto-administré, rajouter en page 309, la question « Avez-vous reçu un courrier vous informant de la possibilité de bénéficier du TPN ou du TSS ? ».
- Le Comité du label encourage le service à mener des comparaisons avec l'enquête Phébus sur la partie Énergie du questionnaire et à se rapprocher de la version définitive du questionnaire « bien-être » issu de l'enquête SRCV pour être en cohérence avec ce dernier, y compris sur les aspects sémiologiques (présence ou non de flèches dans la représentation des échelles).

**Le Comité du label de la statistique publique attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique au Panel «Politique de la Ville » PPV - Quatrième vague.**

|                                              |
|----------------------------------------------|
| <b>Ce label est valide pour l'année 2014</b> |
|----------------------------------------------|

Le Président du Comité du label  
de la statistique publique



Renan DUTHION